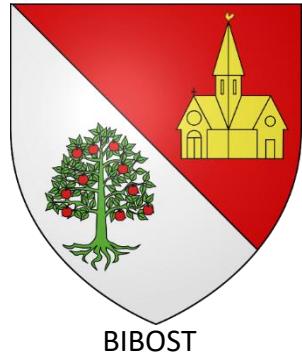


La Cueillette



LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – Janvier 2026

Les voeux de la municipalité et l'inauguration de la restauration du Centre d'Animation



Samedi 10 janvier en fin d'après-midi, c'est presque 200 personnes qui se sont retrouvées autour de M. le Maire, Franck Chaverot, et du conseil municipal pour la cérémonie des voeux de la municipalité.

L'occasion aussi d'inaugurer la restauration du Centre d'Animation avec des représentants de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

Franck Chaverot a retracé les points importants de 2025 en soulignant les efforts de tous pour avancer sur les différentes actions, notamment des agents communaux qui sont « le carburant de la commune », sans oublier tous les bénévoles des associations et de la cantine.

- Le renforcement de l'équipe communale avec l'embauche de Serge pour la maintenance des équipements, de 2 ATSEM (Amélie et Linda) pour l'accompagnement des enfants.

Suite page 2...

L'agenda

Vente de bugne pour l'ADMR
le vendredi 30 janvier, au marché

Réunion des classes en 7, à la mairie
le vendredi 30 janvier, à 20h30

Repas dansant, par le Club Soleil d'Automne
le samedi 31 janvier, à 12h, au Centre d'Animation

Rencontre intergénérationnelle en chansons
le mardi 3 février, à 15h30, au Centre d'Animation

Soirée Disco, par l'ISB
le samedi 28 février, au Centre d'Animation

Messe
le dimanche 1er mars à 10h

Conseil municipal, à la mairie
le lundi 3 mars, à 19h30

**Elections municipales,
les 15 et 22 mars (si besoin)**
Bureau de vote à la mairie, de 8h à 18h.

- Le renouvellement du site internet de la commune en complément de l'application pour smartphone « Panneau Pocket » et de la page Facebook, sans oublier le site de la CCPA « monpaysdelarbresle » pour les informations de loisirs, de commerces, ...
 - La mise en place du service d'entraide « Un p'tit temps », d'un transport à la demande (en cours).
 - En cours également, les travaux d'assainissement par la CCPA (mise aux normes de la station, raccordement au réseau du hameau du Planin).
 - La remise en état de la voirie au Planin et au Trêve (en partie), financée par la CCPA et la commune.
- M. le Maire a aussi félicité les sportifs de Bibost qui ont gagné des titres au niveau national : les jeunes boulistes de La Poussette Boules et Mme Pré du centre équestre des Molières.



Une reconnaissance particulière a été porté à Didier Giroud pour l'entretien bénévole du stade de foot !

Ensuite, M. le Maire est revenu sur le projet de restauration du Centre d'Animation.

Il a repris les différents aspects de ce projet : économie d'énergie (isolation, huisserie, chauffage, éclairage, ...), réglementaire (accès PMR pour les toilettes), réaménagement de la cuisine, confort thermique (rafraîchissement, volets roulants) et embellissement (sol, murs, façades, abords).

Le budget global dépasse les 600 000 €. Le montant des subventions couvre presque 70% des investissements.

Franck Chaverot remercie tous les acteurs de cet important projet : les financeurs, les entreprises, la commune de Saint Julien pour le prêt de salles pour les associations ainsi que la commission « bâtiment » et son responsable Didier Goutte.

M. le Maire finit son allocution en souhaitant à tous santé, réussite et bonheur !

Pour inaugurer le Centre d'Animation remis à neuf, le traditionnel ruban a été coupé par Louise, entourée de Christophe Guilloteau, président du Département, Franck Chaverot, maire de Bibost, Renaud Pfeffer, vice-président à la Région et Florent Chirat, vice-président de la CCPA (de gauche à droite sur la photo).

Pour terminer, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.

Le repas des ainés, par la municipalité.



Dimanche 18 janvier, 46 ainés de Bibost ont participé au délicieux repas préparé par La Table de Math et organisé par la municipalité et plus particulièrement par la commission Sociale avec sa responsable Valérie Rozier sans oublier les bénévoles qui complètent la commission : Séverine Blanc, Chantal Bonnard, Maryse Granjard et Bernadette Rozier. L'après-midi s'est terminé en musique et en dansant. M. le Maire a tenu à raccompagner notre doyenne plus que centenaire, Antonia Bonnard.

Ce moment convivial a été apprécié par tous.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, à la mairie, le 12 janvier 2026 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Sandrine MARVALIN-GEANT, Jean-Philippe CHAUX, Thierry BEAU, Éric BLANC, Frédéric BONNARD, Elodie GIDON, Didier GOUTTE, Laurent MARION, René MICHEL, Josette RAYMOND, Valérie ROZIER.

Absente : Sophie BOUVARD

1

Désignation du secrétaire de séance

- *À l'unanimité des membres présents, Mme Valérie ROZIER est désignée comme secrétaire de séance.*

2

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 01 décembre 2025

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2025, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- *En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mme Josette RAYMOND (secrétaire de séance du Conseil municipal du 1^{er} décembre 2025) à signer le procès-verbal de séance.*

3

Délibération *vœu opposition à l'article 31 amendé du projet de loi des finances pour 2026 pénalisant les territoires industriels*

Monsieur Le Maire expose :

Le projet de loi de finances pour 2026, dans son article 31 amendé, prévoit de réduire de 25% la compensation versée par l'état au titre de l'abattement de la valeur locative des établissements industriels. Cette mesure pénaliserait lourdement les territoires les plus productifs et remettrait en cause leur équilibre budgétaire ainsi que leur capacité d'investissement.

Cette mesure a un impact fort pour le territoire de la CCPA.

Concrètement, elle a pour conséquence une mise à contribution de la CCPA d'un montant total de 322 400€ résultant de la baisse du produit des surfaces réelles (PSR) sur les locaux industriels. Il convient d'ajouter le prélèvement DILICO2 (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales) qui vise à faire participer les collectivités à l'effort de réduction du déficit de l'état. Le prélèvement total pour la CCPA est de 643 900€.

Certaines communes du territoire de la CCPA sont également fortement impactées par le prélèvement DILICO 2 et la baisse du PSR avec le prélèvement total de 477 000€ pour les communes concernées.

Le montant total de ce prélèvement est de 1 120 900€ pour l'ensemble du territoire (CCPA + Communes).

Cette mesure créerait, de surcroît, une rupture d'équité territoriale entre les collectivités à dominante industrielle et celles à économie de services, accentuant ainsi la fracture entre « la France des usines » et « la France des métropoles ».

Ce signal contredit les engagements pris par l'état en faveur de la compétitivité, de la relocalisation et de la cohésion territoriale.

La commune de BIBOST n'est pas concernée directement par ces prélèvements, cette délibération de *vœu opposition* est une démarche solidaire avec le territoire de la CCPA pour appuyer le désaccord avec ce projet de loi de finances.

- *A l'unanimité des membres présents, Le conseil approuve cette délibération en soutien à la communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et aux communes concernées.*

Monsieur le Maire propose suite aux travaux du centre d'animation, de mettre en place une caution lors des locations du centre d'animation. L'objectif est de se prémunir autant que possible d'éventuelles dégradations. Monsieur le Maire suggère la mise en place d'une caution de 500,00 €, exigée lors de toute location du centre d'animation, qu'il s'agisse de la petite salle, de la grande salle ou des deux, et ce aussi bien pour les personnes extérieures que les résidents de Bibost et les associations.

- *A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la mise en place d'une caution lors de la location du centre d'animation.*

Monsieur le Maire expose que des travaux ont été modifiés sur le lot n°7 « Plomberie, Chauffage, Ventilation » :

Il s'agit d'un ensemble de modifications réalisées (en plus ou en moins) sur l'ensemble du programme de travaux de cette entreprise. Il en résulte un avenant positif de 3 723,60€ HT.

Lot	Titulaire	Marché initial HT	Avenant
Lot 7 « Plomberie, chauffage, climatisation »	DUBOST RECORBET	103 541,66 € HT	+ 3 723,60 € HT
Total HT		107 265,26 € HT	
Total TTC		128 718,31 € TTC	

- *A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer l'avenant au marché du lot n°7.*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2026, et en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement 2026 à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement ouvertes au budget de l'année précédente (année 2025), hors dépenses afférentes au remboursement de la dette.

A titre d'information, le montant des crédits ouverts au budget en 2025 s'élève à la somme de 858 388.00€. Les sommes engagées peuvent être de 214 597.00€ (25% X 858 388.00€).

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur des fonds nécessaires et répartis comme suit :

Chapitre 20 :

Article Comptable	Montant des dépenses d'investissement autorisé
203 Frais d'études	7 624.00€

Chapitre 21 :

Articles comptables	Montant des dépenses d'investissement autorisé
2131 Batiments publics : divers école	2 500.00€
2152 Installations voiries : panneaux	1 500.00€
2157 : Matériel et outillage : auto laveuse, video projecteur	1 500.00€ 3 310.00€ 990.00€
2184 Mobilier	1 500.00€
2188 : Autres immo corporelles Divers matériel ex : aspirateur....	1 500.00€
231 Immobilisation corporelles en cours Lot 1 : VRD Lot 2 : MACONNERIE Lot 3 : CHARPENTE COUVERTURE Lot 4 : MENUISERIE Lot 5 : PLATERIE, PEINTURE Lot 6 : CARRELAGE Lot 7 : PLOMBERIE Lot 8 : ELECTRICITE CUISINE FACADES AMENAGEMENT HALL DIVERS	53 957.86€ 4137.48€ 29 482.95€ 29 771.49€ 6 593. 95€ 900.00€ 19 495.71€ 11 659.35€ 6600.00€ 10 576.20€ 5808.00€ 2000.00€
TOTAL	201 406.99€

- *A l'unanimité des membres présents, le conseil Municipal approuve la délibération afin d'autoriser les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.*

7

Point divers

Centre d'animation

La commission de sécurité a émis un avis favorable concernant le centre d'animation.

Le déménagement de la cantine sera fait le samedi matin 17 janvier pour une ouverture au centre d'animation le lundi 19 janvier.

8

Compte rendu des commissions

Commission urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclarations préalables :

DP06902225000019 : Ravalement de la façade couleur beige rosé sur le corps de ferme

Sans opposition le 08/12/2025

Franck CHAVEROT chemin du Planin

DP06902225000020 : Ravalement de la façade couleur beige rosé de l'habitation

Sans opposition le 22/12/2025

Sylvain CHAVEROT 293 bis chemin du Planin

DP06902225000021 : Ravalement de la façade couleur beige rosé de l'habitation

Sans opposition le 03/12/2025

Hervé CHAVEROT 293 chemin du Planin

Commission Fleurissement Josette RAYMOND :
Les sapins de noël vont être enlevés dans la semaine.

Commission Bâtiments par Didier GOUTTE :
A voir pour l'installation de fils tendus au centre d'animation pour décoration lors de fêtes.

A remettre à l'extérieur poubelle, cendrier et arches à vélos.

Lors d'une location au vestiaire du foot, une porte a été arrachée, le dossier est en cours avec l'assurance du locataire.

Commission Enfance Jeunesse par Laurent MARION :
Une réunion avec l'ACM de Bessenay est prévue le 2 février à 18h30.

Commission Affaires Sociales par Valérie ROZIER :
Le dimanche 18 janvier aura lieu le repas des ainées : 60 personnes seront présentes.

Commission Finances et RH par Sandrine MARVALLIN-GEANT :
L'entretien annuel des agents a eu lieu.
Les diverses commissions doivent fournir leur budget 2026.

Commission Communication par René MICHEL :
Des informations de fin 2025 sur les différents moyens de communication de la commune :

- 10 numéros du bulletin municipal « La Cueillette » ont été publiés en 2025.
- Les abonnés de la page Facebook de la mairie sont 849.
- 651 personnes sont inscrites sur Panneau Pocket avec Bibost comme favori.
- La municipalité a réalisé 243 publications pendant l'année 2025, à la fois sur Facebook et Panneau Pocket.
- Depuis l'ouverture du nouveau site de la commune de début novembre jusqu'à fin décembre, nous avons recensé 723 visiteurs.

La séance est levée à 20h50

INFORMATIONS DE BIBOST

➤ Vente de fromages par l'Association des Parents d'Elèves de Bibost.



Plus que quelques jours pour passer commande des fromages proposés par l'APE.

Soit avec le formulaire déposé dans votre boîte aux lettres, soit avec le QR code :

Les bénéfices serviront à soutenir les projets de l'école (sorties scolaires, ...).



➤ Une réunion des classes en 7.



La réunion aura lieu le vendredi 30 janvier à 20h30 à la mairie.

L'ordre du jour sera :

- Renouvellement du bureau
- Animation pour l'année 2026
- Date de la fête des classes en 2027

Toutes les personnes nées dans une année en 7 peuvent rejoindre l'association des classes en 7.

Contact : Didier Goutte à goutte.didier@orange.fr ou 06 59 78 47 62.

➤ Le passage du Livre d'Or de la 5 à la 6.

Le passage du Livre d'Or des classes en 5 aux classes en 6 aura lieu le vendredi 20 février au Centre d'Animation.

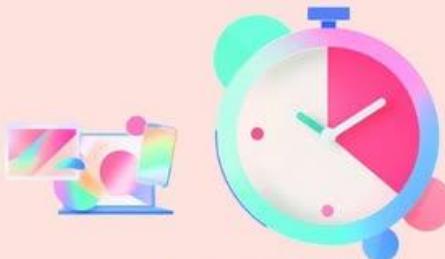
Tous les conscrits des classes en 5 et 6 sont invités à la cérémonie présidée par Damien Rozier, président des classes en 5 et Anaïs Venet, présidente des classes en 6.



➤ Relance : recensement de la population.


Le recensement a démarré : plus que quelques jours pour vous faire recenser !

Si vous êtes recensé(e) cette année, n'oubliez pas de répondre au questionnaire dans les délais.




Vous avez reçu un courrier vous invitant à participer au recensement ? Merci de répondre **dès que possible** au questionnaire en ligne. Nous comptons sur votre participation **dans les meilleurs délais**.

Pas d'accès à Internet ? **Vous pouvez demander l'aide** d'un membre de votre famille ou d'un voisin, ou en **informer votre agent recenseur**, Muriel Thévenet, en lui téléphonant à la mairie !

Votre participation est essentielle : le recensement permet d'adapter au mieux les services publics aux besoins des habitants.

On compte sur vous ! Merci

➤ La soirée Disco de l'ISB (Inter Sociétés Bibolandes).

On pense à s'inscrire avant le 15 février !

avec le QR code (vers helloasso)
ou le coupon réponse ci-dessous (en le recopiant).

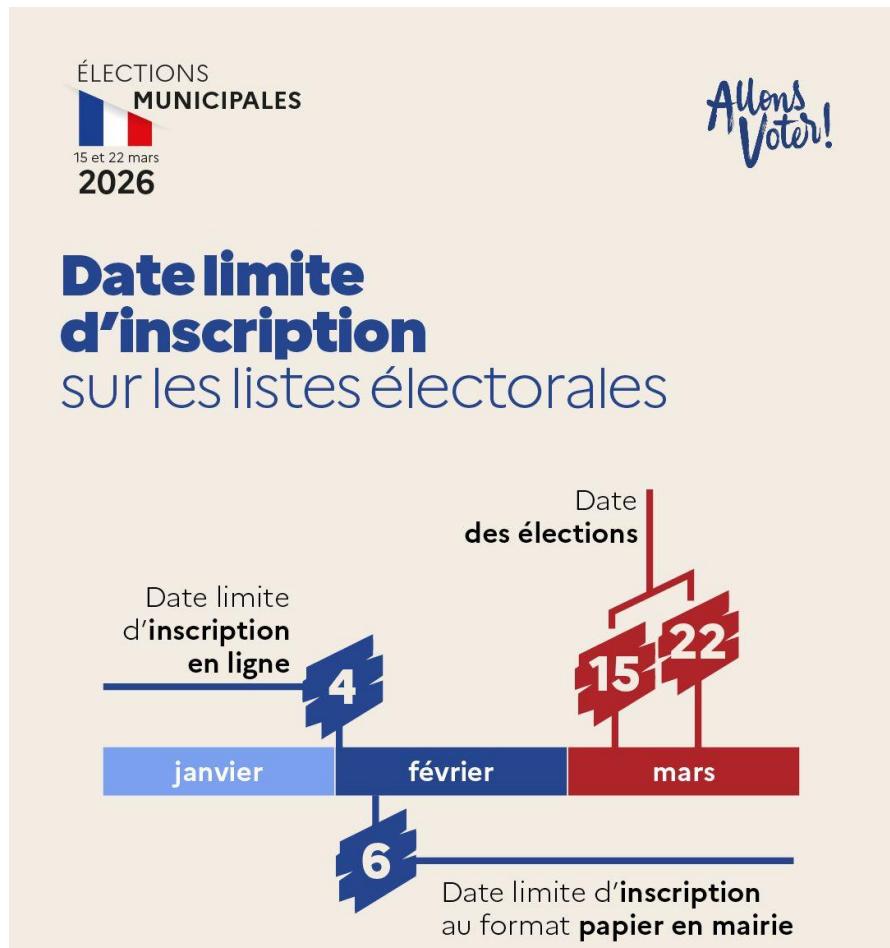


<p>Soirée disco à Bibost Le 28 février 2026 à 20h</p> <p>Coupon à rendre avant le 15 février Dans la boîte aux lettres de Chantal Bonnard Grande rue – 69690 Bibost</p> <p>Menu adulte : 22 € Salade composée – Choucroute garnie – Fromage – Crème caramel Ou Suprême de volaille à la crème / Pommes vapeur (pour ceux qui n'aiment pas la choucroute)</p> <p>Menu enfant : 10 € Aiguillettes de volaille à la crème et pommes vapeur Fromage blanc – Crème caramel</p> <p>Règlement à l'inscription : chèque à l'ordre de l'ISB</p> <p>Nom, prénom : _____</p> <p>Téléphone : _____</p> <p>Nombre de repas adultes : _____</p> <p>Nombre de repas adultes (volaille) : _____</p> <p>Nombre de repas enfants : _____</p>	
--	--

➤ **Élections municipales et communautaires : les 15 et 22 mars.**

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de sa commune :

plus que quelques jours pour le faire !



➤ **Élections municipales et communautaires : un nouveau mode de scrutin dans les petites communes**



En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation lors du vote.

➤ **STOP aux incivilités !**

Nous tenons à vous informer que nous avons constaté des actes d'incivilité dans notre belle commune : tags sur les bâtiments communaux, vol de sapin mis en place par la municipalité, excréments d'animaux dans l'espace public, Ces comportements nuisent à notre qualité de vie et à la propreté de notre environnement commun.

Nous vous rappelons l'importance de respecter les règles de vie en communauté pour préserver notre cadre de vie.

incivilités
STOP

Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

➤ Un nouveau prestataire pour le SPANC.



À la suite de l'évolution de l'organisation du SPANC de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, les contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif seront désormais assurés par notre prestataire, l'entreprise REZEAU.

Le technicien en charge des contrôles sur votre secteur est M. Hugo BEDU.

L'entreprise sera présente jusqu'au 20 février 2026.

En cas de difficulté ou de quelconque problématique,
contacter Anaïs AUDIGIER, technicienne SPANC, tél : 06 65 81 82 35

➤ Les ateliers numériques TUCLICOU.

A poster for digital workshops. At the top, there's a graphic of a computer keyboard, a white mouse, a tablet, and a smartphone. Below the graphic, the text reads "ATELIERS NUMÉRIQUES << TUCLICOU >>".

Durée : 1h30

En groupe restreint à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
L'Arborescence au 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

Date	Thème	Horaires
22 Janvier	Envoyer et recevoir des e-mails	13h30 ou 15h
05 Février	Découverte du traitement de texte	13h30 ou 15h
26 Février	Mise en forme d'un document simple	13h30 ou 15h
05 Mars	Découvrir France connect et les démarches en ligne	13h30 ou 15h
19 Mars	Chercher, comparer, vérifier sur internet	13h30 ou 15h

INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE OU SMS
auprès de Forma-Tic au **06 70 82 65 23**
ou par mail **contact@forma-tic.org**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle

Forma-TIC

➤ La soirée grenouilles des Sapeurs-Pompiers de Bessenay



LES SAPEURS POMPIERS DE BESSENAY VOUS PROPOSENT LEUR

50ÈME SOIRÉE GRENOUILLES



Vous pouvez réserver vos places dès maintenant :

En présentiel : le dimanche 11 janvier 2026 de 10h à 11h30 Salle Rue du Nord à Bessenay



En ligne : via le site HelloAsso



**POUR LES 50 ANS DE
NOTRE SOIRÉE
GRENOUILLES DE
NOMBREUSES SURPRISES
VOUS ATTENDENT**

MENU
Assiette de charcuterie
Grenouilles
Fromage
Salade de fruits
Dessert
Café

**PAF
30€/pers**



Pour chaque place achetée 1€ sera reversé à l'association APPEL

SAMEDI 14 FÉVRIER À 19H30

SALLE JEAN GUILLOUD,

22 RUE SAINT-IRÉNÉE, 69690 BESSENAY

➤ Conférence sur Bessenay et les villages alentours au début du XVIII^{ème} siècle.

A l'espace découverte du pays de l'Arbresle. Gratuite avec inscription.



Espace Découverte
du Pays de L'Arbresle



Un village du Pays de L'Arbresle au début du XVIII^{ème} siècle

Bessenay, ses habitants et leurs métiers, son administration, ses événements et ses monuments disparus...

Samedi 7 février 2026, à 14h30



Conférence-projection présentée par Patrick RÉGUILLO, trésorier des Amis du patrimoine et l'Environnement de Bessenay, membre du GRAAPPA (Groupement de Recherche Active des Associations du Patrimoine du Pays de l'Arbresle).

Gratuit, places limitées, réservations obligatoires
par téléphone au 06 08 49 95 77 ou en scannant le QR Code



RENSEIGNEMENTS

Service tourisme de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle
06 08 49 95 77
bernard.rostaing@paysdelarbresle.fr



- Exposition à l'espace découverte du Pays de l'Arbresle.



Espace Découverte du Pays de L'Arbresle



30 ans d'actions de notre association

LES AMIS DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT À BESSENAY

Du 8 janvier au 28 février 2026













© APE Bessenay

Expo

INAUGURATION
Vendredi 9 janvier à 18h

Gratuite et ouverte à tous

Exposition organisée par Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement.
Sauvegarde du patrimoine de pays (puits, croix, chapelle de Ripan...) et protection de
l'environnement (jardin de la Drivonne, Syndicat de rivière, commission carrières...)

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h ; jeudi de 14h à 18h.

ESPACE DÉCOUVERTE

18-20 place Sapéon 69210 L'Arbresle



RENSEIGNEMENTS

Office de tourisme des Monts du Lyonnais
contact@montsdulyonnaistourisme.fr



Les Amis du Patrimoine
et de l'Environnement
BESSENAY

montsdulyonnaistourisme.fr

➤ Les vacances à l'Archipel.

Du 9 au 22 février, venez découvrir un programme spécial pour toute la famille :

- Fun Boat (pour les -10 ans)
- Structures gonflables
- Stages de natation pour enfants
- Et toujours nos activités forme & bien-être : aquabike, aquagym, aqua power...
-

Et ne manquez pas notre grande journée

CARNAVAL le mardi 18 février :

animations, maquillage, courses déguisées, aquagym en famille et borne à selfie sont au programme !

Un stand goûter sera également proposé par l'association « les crocos de la synchro »

Le programme complet sur le site internet de l'Archipel : archipel-aquacentre.fr ou à la mairie.



On vous attend nombreux !

➤ Aide à l'achat d'un VAE : toutes les informations sur le site de la CCPA ou à la mairie

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle subventionne jusqu'à **250 €** par foyer pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) qu'il soit neuf ou d'occasion.

Plus d'informations sur paysdelarbresle.fr

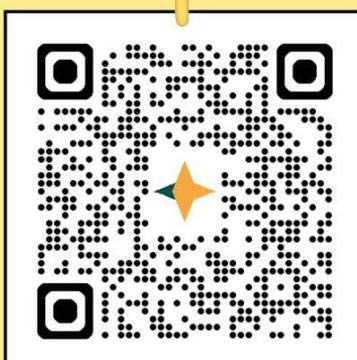
AUTRE INFORMATION : consultation sur l'alimentation



PROJET ALIMENTAIRE OUEST LYONNAIS

AIDEZ-NOUS À MIEUX CONNAÎTRE VOS HABITUDES ALIMENTAIRES ET À CONSTRUIRE DES ACTIONS LOCALES

PARTICIPEZ À LA
CONSULTATION CITOYENNE
SUR L'ALIMENTATION DANS
L'OUEST LYONNAIS



Ouvrez l'appareil photo de votre smartphone,
pointez-le vers le QR code, et cliquez sur le lien

Bien produire,
bien manger,
ça se cultive !

